53me Année — Nouvelle série — No 55 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 8 FEVRIER 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-30
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

D'après une « nouvelle » au petit grain de sel de l'ami Provence Marcel.

La Noyade des Lumes de la Nuit de la Chandeleur

Une ombre de regret de nos vieilles coutumes
Et qui ne manquaient pas de certaine couleur
Qué malheur ! qué malheur !
La noyade des Lumes
Qui s'en allaient ainsi sur de petits radeaux
Et comme une flotille aux clairs petits fanaux
Petit Buêch sur tes vertes eaux
En petit train de bois, en piles et en grumes.

La noyade des lumes ! la connaissiez-vous cette légende provençale vous qui savez bien ce qu'était un lume et ce qui servait d'appareil d'éclairage à nos bons Aieux et qui n'y regardaient pas de si près. L'hiver, vous le savez prend fin ou prend vigueur au jour Saint de la chandeleur, lorsqu'ils ont augmenté au jour de Sainte-Luce d'un seul saut d'une puce... mais décidément, je suis impardonnable et les mânes offensées de Paul Arène vont me maudire car voici plus d'un mois que je dois vous évoquer sa poétique mise au tombeau... Et j'avais spécialement invité le berger Peu Parle qui, entre parenthèse, continue à chercher là-bas sur les collines du Puget maure le cabalistique trésor de la *Chèvre d'Or* et à son défaut le pâtre virgilien et dont je vous serinne sans cesse les oreilles, à venir tous les deux accorder leurs flutes rustiques et leurs chalumeaux respectifs sur cette tombe de « l'amo ravido ». Ils devaient redraper leur cape de bure comme ils avaient su magnifiquement le faire le soir de l'enterrement du poète. Et voilà qu'ils se morfondent sans moi, et que leurs dociles troupeaux se lamentent seuls dans le cimetière. Et voilà que je vais être accusé encore de faire durer le plaisir si en l'occurence le mot n'était pas un supplémentaire sacrilège ! mais que voulez-vous, j'ai le tort d'être accessible à certaines fines choses et de m'y laisser prendre comme un simple néophyte et voici qu'à l'occasion de cette fête rituelle de la chandeleur annoncant la fin de nos malheurs hivernaux, il m'a été donnée de prendre connaissance d'une très vieille et respectable chose, d'une très vieille tradition, d'une très vieille coutume provençale et qu'à ma honte et à ma confusion j'ignorais totalement, j'en fait l'humble aveu, et je ne savais pas qu'à cette date fatidique du 2 février on « noyait » bel et bien les « lumignons », les chandelles et les bougeoirs, les lumes, les lampes d'étain, les calens, et les quinquets à pompes pour les jeter en vrac et tout bonnement à l'eau et à la rivière et comme pour leur dire avec un malicieux « au revoir » maintenant nous n'avons plus besoin de vous, et même si l'électricité fée nous recommence ses affreux tours pendables de nous priver de courant au moins deux soirs de la semaine on lui fait la nique et avec la lumière du ciel recouvrée... tiens pardi ! et l'excellent Marcel Provence qui s'amusait autrefois à nous écrire en vers libre son facétieux « Meunier de la Tour d'Aigues » nous avait fignolé, en effet, cette délicieuse flotille des Lumes et naviguant comme celà sur le Buêch, mais un conte de poète ne devrait pas se résumer. J'ai sur la conscience de vous avoir abimé ainsi le « coupé de noces du nôvi, ràvi, et celui de la petite Thérésoun ».

Mais enfin voici en deux mots cette jolie légende et qui comme toutes les belles histoires n'a presque plus aujourd'hui ses adeptes, car hélas, tout se chambarde à l'heure actuelle y compris ce qui bercait jadis notre imagination.

Vous savez que l'excellent Marcel Provence qui nous écrivit aussi un excellent Saint-Eustachi de bonne mémoire annexe à sa fantaisie et à ce qu'il appelle volontiers le pays gavot de nos vallées alpestres, le Gapençais, l'Embrunais, le Briançonnais, le pays de Serres et quoi encore !

Or, connaissez-vous la coquette petite ville de Serres, au pied de sa roche grise, comme celle de Sisteron.

Eh bien ! c'est à Serres que le soir de la chandeleur l'on venait noyer les lumes. Hé bé ! canune !

Dans chaque maison, parait-il, la veille même de la fête de la Purification de N.-D. de la Vierge, chacun préparait un petit chaland de poupée, un petit radeau minuscule, un petit bateau miniature et en guise de petit fanal en haut du mât, on suspendait devinez quoi ? le lume de nos pères, fixé avec un peu de poix.

Le lume vigie, si je puis dire.

Et c'était tout à fait mignon. Dans un bout de godet, dans un bout de calen on trempait la dernière mèche dans un peu d'huile de noix et l'on éclairait sa lanterne, on éclairait son lanternon et on abandonnait au faible courant du Buêch cette flotille nocturnale, toute illuminée de mystères. Les bonnes gens d'orpierres, de Laragne, de Mison, de Ribiers ajoutaient eux aussi leurs petits godets et leurs nacèles improvisées, mais arrivé à Sisteron se disloquait tout le cortège et le maûlstrom torrentueux de la Durance engloutissait le tout dans un naufrage impitoyable.

Heureux temps patriarcal où la robuste foi naïve de nos ancêtres n'avait pas encore été entamée par les négations d'à présent. Ce joli pays de Serres à quelque douceur pour moi et lointains souvenirs de mélancolie. Une de mes aïeules y vit le jour et dans les âges les plus romantiques et ses noces vers l'an de grâce 1820 y furent marquées d'une idéale poésie. Le sévère avocat Buquet que Paul Arène a silhouété dans « Domnine » était venu chercher à cheval sa fiancée à travers champs de neiges immaculées, à travers les belles étendues de givre glacé. Il avait aussi emporté sa douce proie et ce désuet voyage de noces ne serait plus tout à fait indiqué.

La petite ville de Serres a son cachet pittoresque et une roche de la Baume ; mes indulgents lecteurs me pardonneront-ils une fois de plus cette brève description poétique et touristique et à propos de la rivière aux flotilles de lumes du saint jour de la chandeleur. Laissant notre Durance ici qui se resserre déjà dans l'Alpe haute et dans le Dauphiné, un tout petit pays se devine incliné dans son creux de montagne et l'on aperçoit Serres.

Un immense rocher tout blanc, moins calciné, au pied duquel serpente une calme rivière, un grand rocher plus lisse, un peu moins raviné que notre enchabanaye est là sortant de terre. Dans le fond de mon âme où tout semble fané, mais je vous fais grâce de la suite de ces vers médiocres et tenez, il est préférable de nous reporter à ces romantiques de 1830 et au vieux temps des gracieuses, dulcinées, et vraiment mon aïeul devait être lui aussi quelque peu poète.

Là-bas dans l'Alpe haute, et près de l'Alpe basse
Par un jour de Janvier au lumineux matin
A Serres, où se trouvaient les familles Rabasse
Les familles Rabasse et Gontard de Gontin

Mon aïeule, attendait toute jeune, en sa grâce
Cet époux de son choix donné par le destin
Mais après le repas, que dis-je, un vrai festin
Et sur la neige dure où n'était nulle trace

Mon aïeul emporta près de lui sa compagne
A cheval et en croupe à travers la campagne
A cheval — seul à seul — et l'ayant dans ses bras...

Parmi les champs d'hiver, de neige immaculée
Où perçait cependant la feuille dentelée
Des premiers amandiers, bravant tous les frimas

Sous le grésil d'argent, ils se poudraient de Rose
Car tout est en avance, en nos rudes climats
Où toujours le soleil met sa métamorphose...

Sous le grésil d'argent, ils se poudraient de rose
Et cela se passait, je vous l'ai dit, là-bas
Et cela se passait dans un temps moins morose
Lorsque l'hiver prend fin, ou bien reprend vigueur
Au jour saint — de la chandeleur.

Hippolyte SUQUET.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Sisteron, le 5 février 1947.

Bien cher ami,

Il y a aujourd'hui exactement... x décades et 8 années que je voyais le jour — façon de parler — car c'était une sombre nuit d'hiver — au 13 de la Place du marché ; je n'ai jamais eu de chances, mon vieux Titin, dès ma naissance, j'ai tiré le mauvais numéro ! Cet hiver là le froid fut très vif et la neige très abondante, il fallut faire des tranchées pour pouvoir circuler dans notre bonne ville de Sisteron et ce n'est qu'un mois après ma venue que je fus mené au baptême. La semaine dernière la neige est tombée à Marseille pendant 3 jours consécutifs, chose fort rare ici, et celà m'a fait souvenir de ce mois de février, lointain, bien lointain déjà ou je faisais connaissance avec la vie et ses misères dont le froid n'est pas la moins redoutable.

Que de gens sont partis depuis, que tu as connus comme moi et, maintenant nous pouvons dire que de maisons aussi qui avaient abrité notre enfance et que nos bons amis d'amérique ont reléguées parmi les ombres du passé. Maisons dont la vue ravivait tous nos souvenirs de jeunesse, vous n'évoquerez plus pour nous ceux qui vous habitèrent et qui furent pour nous des amis.

Le progrès va, hélas ! trop vite, c'est une arme à double tranchant qui fauche à tort et à travers, coupant le bon autant que le mauvais ; ne s'embarrassant pas plus de poésie que de sentiments, il relègue peu à peu parfois trop violemment, dans les seuls cimetières ce qui nous tient au cœur les choses du passé.

Mon anniversaire vu à travers les ruines amassées par la méchanceté humaine me rend mélancolique.

Changeons de sujet si tu veux et tâchons de sourire, si possible, en parlant politique, par exemple, c'est une mine inépuisable.

Depuis ma dernière, qui était du 21 janvier, jour anniversaire de la mort d'un tyran, dont le plus grand tort était je crois, d'être né fils de roi, car bien que roi, il fut surtout lampiste et paya pour les autres, c'est le sort des lampistes.

Que s'est-il passé depuis dans nos hautes sphères? rien de bien saillant. Le provisoire comme d'habitude est devenu définitif, les institutions sont en rodage. Quoique l'huile fasse toujours un peu défaut, le système ne grince pas encore. Nous avions un gouvernement trépied, cette fois nous avons le phénomène tant demandé. Le gouvernement a cinq pattes, à l'image du fameux mouton. Au moins s'il y en a une qui se casse il se tiendra toujours debout.

La constitution de ce ministère, Titin, c'est un tour de force. Il fallait un vieux de la vieille — de la vieille République — pour le réussir. M. Ramadier l'a réussi et comme il est courageux, il a même gardé le ravitaillement que personne ne voulait prendre — par politesse sans doute.

Comme le président ne peut pas être partout, il a mis à la tête de ce service dangereux, un haut fonctionnaire, dont il sera le paratonnerre, haut commissaire qui n'aura qu'à obéir aux directives d'un homme qui avait fait ses preuves de ravitailleur avisé.

Mon cher Titin, je vais te dire, la réflexion de notre ami Toine ; tu sais comment il s'appelle le lieutenant du Président Ramadier ? Lui on pourra pas le baptiser injustement Ramadan ou Ramadiette, il s'appelle M. Rastel. Nous sommes sauvés ! un Rastelaïre ! qu'est-ce qu'il va ramener le frère ! nous ne pouvons plus mourir de faim.

A moins qu'il refile tout au marché noir ! réplique en ricanant le camarade Ugène.

Et voilà, Titin, dévoue toi pour tes semblables, tu es aussitôt habillé, c'est décourageant.

Moi, je crois qu'il va réussir, il y en a tant qui ont échoué !

C'est sur cette parole d'espoir que je te quitte, Titin, te disant à bientôt.

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE PAYSANNE

LA BASSE-COUR

La production des œufs à la ferme est bien inférieure à ce qu'elle pourrait être : en moyenne une poule ne donne bon an mal an que 60 à 80 œufs en moyenne alors que dans les élevages bien conduits une pondeuse donne facilement 150 œufs. Il y a là une perte certaine non seulement pour l'agriculteur mais aussi pour le consommateur car l'œuf est un aliment complet qui équivaut à 90 grammes de viande et qui renferme des vitamines et des sels minéraux indispensables à la vie.

Les principales raisons de ce déficit sont les suivantes : utilisation d'animaux peu améliorés et conservés trop longtemps, alimentation mal constituée, manque de soins.

En général les poules de ferme qui n'ont pas de race bien définie sont rustiques et peu exigeantes mais leur aptitude à la ponte est faible ; de plus le sang n'est presque jamais renouvelé et cette reproduction en consanguinité entraine un abatardissement inévitable qui se traduit par une diminution de la ponte. Il serait nécessaire d'introduire dans chaque exploitation des sujets de race pure que l'on utiliserait pour faire des croisements avec les poules de race commune ou pour remplacer complètement celle-ci.

La race Leghorn blanche est une excellente pondeuse ; dans les concours elle arrive à donner facilement plus de 200 œufs par an, elle est bien adapté à notre climat ; on lui reproche cependant d'avoir une chair de qualité médiocre. La Bresse noire est également une très bonne pondeuse et sa chair est d'assez bonne qualité. La Sussex est une race à deux fins à la fois intéressante pour sa chair qui est excellente et pour sa ponte qui est bonne. La Bourbourg est rustique et donne de beaux œufs roux, sa chair est fine.

Il existe d'autres races intéressantes telles que Wyandotte, Gâtinaise, Langsham, Faverolle mais elles semblent moins bien adaptées aux conditions de l'élevage fermier bas-alpin.

L'agriculteur a plusieurs moyens pour introduire ces races dans son élevage : il peut soit acheter des œufs qu'il fera lui-même couver soit des poussins d'un jour qui voyagent très bien, soit une souche constituée par un coq et quelques poules. Les pondeuses ne doivent pas être conservées trop longtemps : à partir de deux ans la ponte commence à diminuer très nettement. On ne devrait donc pas avoir dans la basse-cour des poules de plus de deux ans.

La race étant améliorée il convient de nourrir et de loger convenablement les volailles. Pour fabriquer ses œufs la poule a besoin de matières azotées qui forment le blanc de l'œuf, de matières grasses et de matières hydrocarbonnées qui constituent le jaune. On nourrit trop souvent les poules uniquement avec du grain qui est riche en amidon mais pauvre en azote : la pondeuse ne pouvant pas fabriquer assez de blanc restreint sa ponte et transforme l'amidon en graisse ; or, une poule qui s'engraisse est une poule dont la capacité de ponte diminue. Il convient donc d'introduire dans la ration des pondeuses un aliment azoté qui sera par exemple du tourteau ou des grains d'ers et pesotes ou de la farine de poisson donné sous forme de pâtée.

L'alimentation rationnelle devrait comprendre : le matin une pâtée, chaude en hiver, le soir un repas de grains, dans la journée la poule devrait trouver des aliments verts dont elle est friande (choux, salades, luzerne, etc..). Les pondeuses doivent également avoir à volonté de l'eau propre.

Enfin les volailles doivent être logées dans un poulailler établi sur un sol sain à une bonne exposition, à l'abri des vents. En effet la poule craint particulièrement l'humidité et le vent alors qu'elle résiste assez bien au froid. L'intérieur du poulailler devra être désinfecté de temps en temps avec un badigeon de chaux qui détruira les parasites et les germes de maladies.

L'agriculteur qui a des animaux de bonne race, bien nourris et bien logés doit inévitablement obtenir des résultats intéressants.

Jacques FAURE,
Directeur-Adjoint des Services Agricoles des Basses-Alpes.

© VILLE DE SISTERON

ECHOS... DE GACHE

ROI ET REINE.

C'est un fait. Après la nomination du Roi et de la Reine des Sapeurs-Pompiers, voici qu'à l'occasion de son bal annuel, la société du ski-club Sisteronnais, vient, elle aussi, d'élire son Roi et sa Reine. Bientôt, nous aurons la Reine de Sisteron, quant au Roi il restera dans l'ombre. Notre petite ville va devenir une ville Royale...

Jamais on n'a parlé autant de Roi et de Reine, depuis que nous sommes en IVe République...

∴

DE L'EAU... DE L'EAU...

Il y a une vingtaine d'années, pour les élections municipales, dans une réunion politique qui se tenait au Casino, un électeur avait demandé la parole. Chose fut faite. Et dans un « court » monologue, il s'adressa aux candidats, en leur disant : « C'est une honte, à Sisteron, on n'a même pas de l'eau, pour se laver le... ».

Quelques cinq ans plus tard, l'eau arrivait à Sisteron, et était installé dans toutes les demeures...

Nous pouvons dire qu'en ces temps présents, nous sommes encore au même point, d'il y a vingt ans.

Sisteron, possède bien dans toutes les maisons, l'installation d'eau, mais ce clair liquide n'y vient pas depuis bientôt un mois. Et dans la ville, ce n'est que des discussions sur l'eau.

Il faut espérer que nous n'attendrons pas cinq ans...

Après le vin... c'est l'eau...

∴

DO... MI... SOL... DO...

Avec quelques retards sur l'horaire, la musique locale « Les Touristes des Alpes » fêtait la semaine dernière, sa patronne « Sainte-Cécile ».

Une équipe de jeunes a pris en mains les destinées de cette société, et quoique « passé le Saint, adieu la fête », il y a eu de la joie.

Comme c'est la tradition, dans le milieu de la nuit, l'aubade redonnait à ce pôovre Sisteron, un regain d'activité et de fête.

Avec ces restrictions sur l'eau... les « paisibles » dormeurs croyaient rêver car ils leur semblaient entendre une musique... aquatique...

∴

LA BAISSE...

A Sisteron, depuis un certain nombre d'années, le samedi, c'est jour de grand marché. Depuis la Libération, on a pu voir quelques fois, de braves femmes de la campagne vendre des produits assez rares, tels que des œufs, des poulets, des lapins, etc.. etc.. Ne croyez pas que tous les samedis, la place du marché soit jonchée d'œufs, ou bien que les poulets donnent un concert vocal, où encore que les lapins jouent au petit tambour. Non, mais par hasard, on peut trouver à acheter des marchandises à emporter.

Tout arrive...

C'est ainsi que samedi dernier, une brave paysanne de la région, vient vendre sur le marché, ses quatre ou cinq poulets. Inutile de vous dire les amateurs acheteurs. Combien ? 200 francs le kilog ! C'est cher, disent certains. C'est le prix, disent les autres. Toujours est-il qu'un excellent acheteur arrive et dit à la brave vendeuse : 250 francs le kilog, je prends tout. La bonne femme fut toute surprise de l'offre, et pour un peu, elle aurait donné le panier où se trouvaient les poulets. Vendu !

Et voilà... Vive la baisse ! !

O. LAVOIR.

PROPRIETAIRES ! !

ARBORICULTEURS ! !

Avez-vous l'intention de créer une plantation ?

Ne faites rien à l'aveuglette ; renseignez-vous auprès d'un praticien spécialiste qui vous donnera toutes précisions nécessaires afin de planter les espèces et variétés pour obtenir les meilleurs rendements de vos plantations.

Adressez-vous en toute confiance aux **PEPINIERES de la DURANCE** Moulin de la Cazette à SISTERON.

Chronique Locale et Régionale

U. F. F. — L'assemblée générale de l'U. F. F. aura lieu demain dimanche 9 février, à 14 heures 30, salle de la mairie, avec le concours de Madame Bonnefoy, secrétaire départementale qui nous parlera du rôle de l'U. F. F. sur le plan national, départemental et local.

Des questions très importantes y seront discutées, ravitaillement, baisse des prix.

Adhérentes venez nombreuses à cette réunion. Les sympathisantes y sont cordialement invitées.

CARTE DU COMBATTANT volontaire de la Résistance. — L'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes, communique :

Il est porté à la connaissance des membres de la Résistance susceptibles de bénéficier de la loi numéro 46-1056 du 15 mars 1946, relative à l'attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance, que MM. les Maires du département sont en possession des imprimés et nomenclatures des pièces à produire en vue de la constitution de leur dossier.

Il est rappelé aux intéressés que les demandes doivent être formulées jusqu'au 15 février 1947, terme de rigueur.

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur Tron.
Pharmacie Bœuf.

AVIS A LA POPULATION. — Des pièges et appâts empoisonnés seront placés à partir de la parution du présent avis sur les territoires des communes de Sisteron, St-Geniez Vilhosc et Entrepierres.

Prière de tenir les chiens.

ARTICLES MENAGERS. — Les personnes ayant fait des demandes de bons d'articles ménagers sont priées de venir retirer leur bon au plus tôt, à la Mairie.

ALCOOL A BRULER. — Aujourd'hui samedi, dernier jour de distributions des bons du 1er trimestre. Les retardataires seront servis le mois prochain à une date qui sera fixée ultérieurement.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. Chiffres d'Affaires. — L'Inspecteur reçoit à son bureau, maison Bremond aux Plantiers (Sisteron), le samedi matin, les jours de foire et le premier mercredi du mois.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA — Actualités Documentaire et un grand film
—o— FANTOME A VENDRE —
Sur scène : Attractions

Demain Dimanche, à 21 heures
— GRAND BAL —

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
LA ROUTE DU BAGNE —

SAVON pour PROFESSIONNELS — Les retardataires de l'attribution pour janvier-février seront servis lundi 10 et mardi 11 février, sur présentation de la formule règlementaire habituelle.

COMPAGNIE DES NOTAIRES des Basses-Alpes. — Par décision de la Chambre des Notaires des Basses-Alpes, siègant en Comité mixte, et en date du 29 janvier 1947, les études de notaires seront, à partir du 10 février, fermées tous les lundis sauf les jours de foire.

Elles seront ouvertes au public les autres jours de la semaine de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

BONNE NOUVELLE. — Les mamans seront heureuses d'apprendre qu'à l'occasion de la mi-carême, un bal costumé pour enfants aura lieu en matinée, au Casino. Elles peuvent déjà songer aux préparatifs du costume de leur enfant.

VARIETES-THEATRE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est bien jeudi 13 février, à 21 heures, qu'aura lieu dans cet établissement théâtral, la représentation de music-hall donnée par Jean Lumière, l'as de la radio, avec une compagnie de jongleurs et prestidigitateurs dont les numéros ont été fortement appréciés sur les plus grandes scènes de Paris. C'est donc à une brillante soirée qu'assisteront les amateurs de ces exercices qui méritent d'être vus.

La location est ouverte.

VARIETES. — Ce soir samedi et demain dimanche en matinée, aux Variétés-Cinéma, outre le grand film — Fantôme à vendre — la grande artiste Lina de Fleurville, la fée lumineuse donnera une exhibition de diverses danses. C'est une agréable soirée et matinée en perspective que personne ne voudra manquer.

Demain dimanche, à 21 heures, également aux Variétés, aura lieu un grand bal, avec le réputé orcheste Jane Marin et son ensemble, d'Aix-en-Provence.

PARTI SOCIALISTE. — Vœu adopté par la section de Sisteron. — La section de Sisteron du Parti Socialiste S. F. I. O., réunie en assemblée générale le 28 février 1947 sous la présidence du camarade Bontoux, décide, à l'unanimité, d'adresser au Ministre des Travaux Publics le vœu suivant :

« Considérant que l'Etat a donné une concession des chutes de Ventavon-Sisteron ; qu'il a été construit une usine provisoire au Poët de 22500 cv. alors que l'usine qui devait être construite à Sisteron devait développer 45.000 cv. ;

« L'Electricité étant nationalisée, la section demande l'achèvement de la chute, étant donné les travaux importants déjà effectués et la nécessité d'utiliser au maximum les sources d'énergie dans l'intérêt de la nation ».

C. G. A. — Samedi dernier une cinquantaine de cultivateurs avaient répondu à l'appel des dirigeants de la C. G. A. Voici le compte rendu de cette importante réunion.

La séance est ouverte à 11 heures, par M. Bremond Fernand, président de la commission administrative de la C. G. A. Il rend compte de l'action du syndicat local au cours de l'année écoulée, et demande à l'assemblée de renouveller la commission administrative, celle-ci étant démissionnaire. A l'unanimité la commission sortante est réélue.

Le secrétaire lit ensuite les compte-rendus financier et d'activité de la Fédération Départementale. Un congrès devant se tenir très prochainement à Digne, MM. Bremond et Maldonnat sont désignés comme délégués du syndicat. Il est ensuite procédé à l'élection du délégué cantonal ; le syndicat n'ayant pas reçu d'autre candidature que celle de M. Latil Louis (Mison) délégué sortant, celui-ci est réélu à l'unanimité des 48 votants.

Après l'étude de diverses questions qui intéressent ou touchent à la profession paysanne, divers vœux qui seront présentés au Congrès, sont votés à l'unanimité :

Le syndicat constate que la majorité des paysans de la commune ne sont pas encore affiliés à la C.G.A. et de ce fait les charges qui pèsent sur les seuls syndiqués sont trop lourdes ; le syndicat local émet le vœu que des attributions supplémentaires de produits indispensables à l'agriculture soient faites uniquement aux paysans adhérant à la C. G. A.

Par ailleurs, l'assemblée, émue de la façon dont trop souvent il est peu tenu compte des justes revendications paysannes, émet le vœu qu'il soit envisagé un système de protestations collectives et massives déclanchées sur le plan régional, voire sur le plan national.

Le syndicat émet également le vœu que chaque fois qu'un problème intéressant essentiellement la paysannerie est traité, il le soit par les représentants de la C. G. A. et non par des personnages nommés par le gouvernement ou par des représentants d'autres organisations.

L'assemblée émet le vœu que la taxation de la viande soit faite en accord avec la C. G. A.

Enfin, le syndicat émet le vœu que l'attribution d'essence aux cultivateurs, notamment aux maraichers, soit plus conséquente que celle accordée aux simples particuliers de la ville ayant une auto.

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations adressez-vous aux

PEPINIERES du BUECH

MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

ETAT-CIVIL

du 31 janvier au 7 février

NAISSANCES

Pierre Noël Pasero, avenue de la gare. —

DÉCÈS

François Joseph Marius Laurens, 86 ans, Les Plantiers. —

MARIAGES riches et toutes situations pour personnes sérieuses sans relations.

Ecr. Mme PHILIPPE (27e année) 20, Rue Camélinat - St-ETIENNE (Loire) - j. t.

Ford

Camions disponibles

Pour tous renseignements s'adresser

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le premier février mil neuf cent quarante sept, enregistré à Sisteron, le sept février mil neuf cent quarante sept, folio 97 case 626, Madame Albertine Gabrielle Odette PARET, veuve de Monsieur Arthur Lucien Eugène Jean BROUCHON demeurant à SISTERON, ayant agissant en son nom et pour son compte personnel qu'en sa qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs ;

A donné à bail pour une durée de neuf années à compter du premier février dernier à Monsieur Jean Félix Auguste Aubin JOUVET, pâtissier, et à Madame Marcelle Henriette Thérèze PIC, son épouse demeurant ensemble à SISTERON, le fonds de commerce de :

PATISSERIE - CONFISERIE

sis et exploité à SISTERON, Rue Saunerie, numéro 7.

Le présent avis a pour but d'informer les tiers que les époux JOUVET - PIC exploitent désormais, le fonds de commerce sus-désigné ainsi que la marque de fabrique « La Vieille Citadelle », compris dans les effets du bail sus-relaté, sous leur responsabilité exclusive, à titre de gérants libres, sans qu'aucun recours ne puisse être utilement exercé contre les propriétaires du fond loué.

BUES, NOTAIRE.

République Française
—:—
Département des Basses-Alpes
—:—
VILLE DE SISTERON

MISE EN FERME DU BALAYAGE DE LA VILLE ET DE L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR LA PERIODE DU 1er MARS 1947 A FIN FEVRIER 1948.

LE JEUDI 20 FEVRIER 1947, à quatorze heures trente, en l'Hôtel de Ville de SISTERON, il sera procédé, par devant M. le Maire, assisté de deux Conseillers Municipaux délégués à cet effet, et du Receveur Municipal, à l'adjudication au rabais du balayage de la Ville et de l'enlèvement des ordures ménagères pour la période du 1er Mars 1947 à fin Février 1948.

MISE A PRIX 225.000 frs.

Au cas ou il ne se présenterait aucun adjudicataire, il sera procédé une demi-heure après à une nouvelle adjudication sous soumissions cachetées. Les soumissionnaires devront être agréés par la commission.

On pourra prendre connaissance à la Mairie du cahier des charges concernant cette adjudication.

A Sisteron, le 5 février 1947.

Le Maire :
Emile PARET.

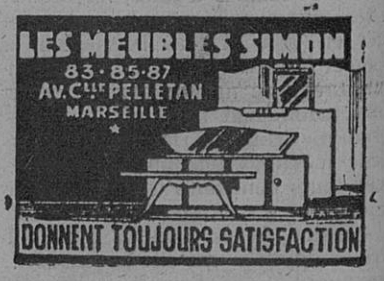

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

LES SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier Sisteron-Vélo recevait sur un terrain enneigé, l'excellente équipe S. O. de Gap, en un match amical. Bien que le temps ne se prêtait pas, un nombreux public sportif était là. La partie débuta assez vite. Sisteron prit la direction du jeu pendant les premières minutes et manqua de superbes occasions de marquer. Les visiteurs se secouèrent et pratiquèrent leur jeu normal qui fut de bonne conduite, des passes courtes, des belles ouvertures et un contrôle de balle parfait, sans brutalité, et sans toutefois dominer complètement notre équipe locale.

D'ailleurs nos joueurs le prouvèrent et mirent maintes fois la défense Gapençaise à l'ouvrage. Cependant le plus fort à gagner. Gap remporta la victoire sur un score lourd pour Sisteron, de 6 buts à 0, car nos joueurs — avec un peu de chance — auraient pu trouver le chemin des buts au moins quatre fois.

En réalité, une excellent partie de foot-ball.

∴

Qu'il nous soit permis de dire — qu'on ne fait pas venir une équipe de cet importance — sur un terrain enneigé. Il faut payer les déplacements et le public ne vient pas.

Cependant, l'équipe de Gap doit revenir jouer à Sisteron, il le faut. Dans quelques semaines, le terrain sera sec, les belles journées sont là, et le public fera encore une fois de plus plaisir aux joueurs locaux, car un match Gap - Sisteron, sur un terrain propre et un beau temps, doit être un vrai régal sportif.

∴

Demain dimanche, sur le stade municipal, match championnat de Provence, 1re division, entre l'Association des Diables Bleus du quartier de la Valentine de Marseille contre Sisteron-Vélo.

Espérons au beau temps.

Coup d'envoi : 14 heures 30.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — **ALLEGRE & CHASTEL** — t. 2.05, **SISTERON**

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

NOUS APPLIQUONS LA BAISSE DE 5 % sur le tarif d'Octobre 1940.

© VILLE DE SISTERON